



UNIVERSITÄT
DES
SAARLANDES

Guide pour les travaux scientifiques

Fachrichtung Gesellschaftswissenschaftliche Europaforschung |
Département d'Études sociales européennes | 1.10.2025

Les directives ci-après s'appliquent aux examens et aux travaux universitaires réalisés au sein du Département d'Études sociales européennes. Les enseignant-e-s peuvent fixer des exigences divergentes. Le présent guide a pour but d'orienter les enseignant-e-s et les étudiant-e-s ; pour des informations détaillées, il convient de consulter les manuels des modules actuels ainsi que les règlements d'examen et universitaires juridiquement contraignants. Il est attendu des étudiant-e-s une participation régulière, une collaboration active et la réalisation des lectures obligatoires.

- Travaux écrits dans le cadre d'exercices (max. 10 000 caractères¹, hors bibliographie)
- Travaux écrits dans le cadre de (pro)séminaires sous forme d'essais (max. 10 000 caractères, hors bibliographie) et/ou de travail (max. 25 000 caractères, hors bibliographie)
- Travaux écrits dans le cadre de séminaires avancés et de recherche (max. 35 000 caractères, hors bibliographie)

Règles de présence (hors cours magistraux)

Au-delà de deux absences, trois absences supplémentaires sont autorisées pour des motifs valables (sur présentation d'un certificat médical). Les certificats médicaux doivent être remis immédiatement. Cinq absences maximum sont autorisées. Les éventuelles mesures de remplacement doivent être convenues avec les enseignant-e-s. Toute absence à la date prévue pour l'exposé **doit être préalablement convenue** avec les enseignant-e-s et être justifiée par un certificat médical afin d'organiser une session de rattrapage ; en cas d'absence non justifiée, aucune attestation de réussite ne sera délivrée.

Dates limites de remise des travaux écrits

31 mars pour le semestre d'hiver

15 septembre pour le semestre d'été

En cas de non-respect des délais (sans présentation d'un certificat médical), le cours ne peut pas être validé et doit être suivi à nouveau. Il n'est pas possible de repasser uniquement l'épreuve écrite. Les épreuves écrites (travaux, dissertations, etc.), qui ont été rendues dans les délais mais qui ont obtenu une note insuffisante (5,0), peuvent être repassées dans un délai de six semaines avec un nouveau sujet. S'agissant des cours magistraux, une date de rattrapage est généralement proposée pour les épreuves écrites.

¹ Une page standard compte env. 1800 caractères, espaces compris. Le nombre de caractères indiqué s'entend toujours espaces compris.

Formes d'examen possibles

Pour toute question concernant la forme et le contenu, veuillez vous adresser aux enseignant-e-s.

Travail écrit

Un travail écrit apporte une réponse claire et compréhensible à une question de recherche, à l'aide de théories et de méthodes scientifiques. Il s'agit donc d'un travail de recherche autonome et de préparation aux travaux de bachelor et de master.

Essai

Un essai traite d'une question scientifique sous une forme concise. La forme de l'essai peut varier. Ainsi, dans certains cours, l'essai doit apporter une réponse à une question de recherche à l'aide d'une argumentation indépendante, tandis que dans d'autres, il s'agit d'une revue bibliographique résumant l'état actuel de la recherche sur la question posée. Comme les autres formes d'examens écrits, les essais sont soumis à des directives rigoureuses en matière de travail scientifique.

Rapport d'excursion ou compte-rendu

Un rapport d'excursion est généralement un **compte-rendu de résultats (et non un compte-rendu détaillé)**, qui revêt par exemple la forme d'un rapport thématique sur les lieux et les thèmes centraux de l'excursion ou d'un concept didactique de l'excursion. Les consignes relatives à la longueur et à la forme varient selon les enseignant-e-s. N'oubliez pas d'apporter un bloc-notes ou un porte-bloc avec des feuilles et des crayons (à papier) lors de l'excursion ! Il est indispensable de prendre des notes pour rédiger le compte-rendu. Selon les directives, celui-ci doit être complété en intégrant de la littérature scientifique.

Rapport de stage

Le rapport de stage réunit les expériences acquises pendant le stage et les met en relation avec les contenus étudiés. Le rapport de stage professionnel ne doit pas dépasser 15 000 caractères, et celui du stage à l'étranger 18 000 caractères. Des informations complémentaires sont disponibles sur les sites Internet du département ou du CEUS.

Portfolio

Pour le séjour à l'étranger, un portfolio doit être élaboré. Celui-ci se compose d'une lettre de motivation pour le semestre à l'étranger ou de la candidature pour le stage à l'étranger et d'une réflexion personnelle. Dans les cursus de licence, ce travail de réflexion doit comporter au

maximum 4000 caractères, dans les cursus de master, au maximum 9000 caractères. Vous trouverez des questions d'orientation pour vous aider à structurer votre réflexion personnelle sur les sites web des cursus correspondants.

Exposé et présentation orale

Les exposés sont des présentations scientifiques sur un thème, une question ou un texte spécifique. Ils se caractérisent par leur caractère vivant et rigoureux, se limitent aux points essentiels tout en enrichissant significativement les connaissances du public. À cette fin, il convient d'utiliser des outils de présentation appropriés (PowerPoint, supports, tableau, etc.). Les règles de citation et de mention des sources s'appliquent également aux exposés. Respectez le temps imparti pour l'exposé et entraînez-vous au préalable.

Conception et mise en page des travaux écrits

- Format papier : DIN A4, recto ou recto verso
- Marges : à droite et en haut 2,5 cm, en bas 2 cm ; à gauche 2,5 cm
- Interligne : 1,5
- Choisissez une police et une taille lisibles, par exemple :
 - Times New Roman, taille 12 (correspond à un interligne de 16 pt)
 - Arial, taille 10 (correspond à un interligne de 13 pt)
- Orientation du texte : justifié (avec coupure de mots) ou aligné à gauche (sans coupure de mots)

Citations et bibliographie

Tous les passages provenant de sources externes (y compris ceux générés par l'intelligence artificielle) doivent être indiqués, qu'il s'agisse de passages repris littéralement (citation directe) ou en substance (citation indirecte). Dans le cas contraire, il s'agit d'un plagiat susceptible d'entraîner des conséquences juridiques pouvant aller jusqu'à la perte du droit de se présenter à l'examen.

Les références abrégées dans le texte et les références bibliographiques doivent être uniformes, exhaustives et claires, et répondre aux critères suivants :

- Utilisation de sources scientifiques (les forums, blogs et Wikipédia ne sont pas des sources légitimes)
 - Utilisation d'un style de citation uniforme et adapté au domaine (par exemple APA, cf. <https://apastyle.apa.org/style-grammar-guidelines/references/examples>)
 - Classement dans l'ordre alphabétique par nom de famille des références bibliographiques
- Veillez tenir compte des consignes de l'exercice « Techniques de travail scientifique » et des enseignant-e-s.

Abréviations utilisées pour les citations

- *ibid./ib.* = même endroit
- *et al.* = et les autres (lorsqu'il y a plus de deux auteur-e-s)
- *cit. d'après* = cité d'après (pour les citations secondaires)
- *s.* = suivant(e) (une page supplémentaire)
- *ss.* = suivant(e)s (plusieurs pages)

Langage inclusif

Envisagez-vous d'utiliser un langage inclusif et qui tient compte de la diversité ? Le cas échéant, veuillez le faire de manière uniforme et dans l'ensemble du document, p. ex. selon le guide pour une pratique linguistique inclusive du bureau de l'égalité (https://www.uni-saarland.de/fileadmin/upload/verwaltung/gleichstellung/Dateien_zum_Download/Leitfaden_Gendergerechte_Sprache_2023.pdf). Il n'y a pas d'obligation d'utiliser un langage inclusif, mais vous devez être conscient-e de l'influence de la formulation choisie sur la perception des lecteurs et lectrices.

Critères d'évaluation

- Structure : structure pertinente et axée sur la problématique, divisée en sections ; argumentation logique et cohérente ; structure rigoureuse et fil conducteur.
- Contenu : formulation claire de la problématique ; travail sur les sources, bibliographie pertinente (état actuel de la recherche) ; utilisation correcte des concepts scientifiques, des termes techniques, des méthodes et des approches théoriques ; présentation des résultats avec réponse à la problématique.
- Forme : page de garde pour le secrétariat des examens et page de garde du travail (avec numéro d'immatriculation et nombre de caractères), déclaration attestant le caractère original du travail effectué, citations et bibliographie correctes, autres directives (numérotation des pages, paragraphes cohérents, mise en page claire, taille de police uniforme, etc.).
- Langue : orthographe, ponctuation, grammaire ; style scientifique ; expression appropriée.

Références bibliographiques complémentaires

Les directives s'appuient sur les recommandations issues des publications suivantes :

Berninger, I., Botzen, K., Kollé, C., Vogl, D., Watteler, O. (2023). *Grundlagen sozialwissenschaftlichen Arbeitens: Eine anwendungsorientierte Einführung*. Stuttgart: utb.

Eco, U. (2020). *Wie man eine wissenschaftliche Abschlussarbeit schreibt: Doktor-, Diplom- und Magisterarbeit in den Geistes- und Sozialwissenschaften*. Heidelberg: UT.

Kindler, H., Weber, F., Kühne, O. & Halder, G. (2019). *Wissenschaftlich Arbeiten in Geographie und Raumwissenschaft. Ein Überblick*. Wiesbaden: Springer VS.

Leuze, K., Unger, H. v. (2015). *Wissenschaftliches Arbeiten im Soziologiestudium*. Stuttgart: utb.

Les publications sont consultables sous forme électronique via le catalogue en ligne de la SULB.

Utilisation de l'IA générative

De manière générale, l'utilisation de l'intelligence artificielle (AI) générative comme outil d'aide pour les examens, les travaux universitaires et les travaux de fin d'études est autorisée. L'utilisation et le type de documentation requis sont définis dans la déclaration attestant le caractère original du travail effectué (cf. ci-dessous), mais peuvent être limités à certaines fonctions ou totalement interdits par l'enseignant-e ou l'examineur-trice.

- L'obligation de preuve s'applique à tous les contenus créés à l'aide d'un outil d'IA, qu'ils soient utilisés littéralement ou paraphrasés, par exemple lorsqu'un texte a été créé à l'aide des instructions « reformuler », « vérifier la grammaire », « relire », « résumer », « raccourcir/développer le texte » et autres invites similaires. L'obligation de preuve ne s'applique pas aux outils non génératifs tels que les correcteurs orthographiques ou les dictionnaires en ligne.
- La documentation relative à l'utilisation d'outils génératifs basés sur l'IA comprend le type d'utilisation, le nom et, le cas échéant, la version de l'outil d'IA, la désignation des parties concernées du travail et, le cas échéant, l'historique des invites en annexe.
- L'utilisation non autorisée ou non documentée d'outils basés sur l'IA dans le cadre d'examens et de travaux universitaires peut être considérée comme une tentative de fraude, ce qui entraîne a minima l'invalidité des examens et des travaux universitaires (« non réussi ») et, en cas de fraude grave, la perte du droit de se présenter à l'examen.

Modèles

Chaque travail écrit doit être accompagné d'une déclaration signée attestant le caractère original du travail effectué :

Déclaration attestant le caractère original du travail effectué/déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e), _____, déclare avoir rédigé de manière autonome le présent travail sur le thème _____, sans l'aide de tiers, et ne pas avoir utilisé d'autres sources que celles indiquées. Tous les passages de ce travail qui ont été repris, littéralement ou en substance, à partir de publications ou d'autres déclarations de tiers sont signalés comme tels.

Je confirme notamment avoir répertorié tous les logiciels d'intelligence artificielle utilisés avec leur nom et leur champ d'application et/ou avoir signalé les parties du travail traitées.

Je confirme notamment avoir utilisé des logiciels d'intelligence artificielle lors de l'élaboration du présent travail uniquement pour la réalisation des étapes suivantes :

1. ... [COMPLÉTER ICI]
2. ...

Toutes les parties de ce travail générées et/ou traitées à l'aide d'un logiciel d'intelligence artificielle ont été documentées, en indiquant les invites utilisées et les outils d'IA employés par exemple dans un tableau, et mentionnées comme aides. J'accepte que ce travail soit également vérifié à l'aide d'un programme anti-plagiat afin de détecter l'utilisation de pareil logiciel. Je suis conscient-e que le non-respect de cette déclaration peut entraîner l'échec à l'examen, voire la perte du droit de se présenter à l'examen.

Lieu et date, signature

Page de garde formelle

Outre la page de garde du secrétariat des examens compétent, vous devez impérativement joindre à vos travaux écrits une page de garde conforme à l'exemple suivant :

Page de garde pour le travail

Université de la Sarre
Faculté des sciences modèles
Département des sciences modèles
Semestre d'hiver 20xx/20xx
Séminaire : Limites des sciences modèles
Enseignant·e : Mélanie Modèle

Titre du travail

Sous-titre du travail, le cas échéant

Étudiant·e : Jean Modèle
jean.modèle@uni-saarland.de
Numéro d'immatriculation : 123456

Cursus : bachelor en sciences modèles
Semestre : 1^{er} semestre
Nombre de caractères (espaces compris, hors bibliographie) : 12345

Lieu, date